



N.K/M.G./T.C.B/G.D.

## Compte-Rendu

### Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi

#### Forum #364 V du 27 février 2026

##### A. Préliminaires

- CR du Forum n°363 du 30.01.2026
- Liste de présence : 24 (voir en annexe la liste de présence)
- Tour d'écran et présentation des invités

Le Forum accueille 3 invités d'honneur : Georges van Goethem (ARSOM), Fabien Kabeya (Université de Lubumbashi) et Mme Ikabu Mujinga (Conseil Supérieur de la Magistrature-RDC).

##### B. Sujets d'échange et communications

Le Forum démarre par l'exposé de Fabien Kabeya Munkamba, Enseignant à l'Université de Lubumbashi. En effet, dans le cadre des « Rencontres internationales de Théâtre universitaire », 43<sup>ème</sup> édition, qui se déroule à Liège (24-28 février 2026), Fabien Kabeya conduit une délégation de Lubumbashi à ces rencontres, délégation dont la troupe théâtrale devait être sur scène le même vendredi. Prenant la parole, Fabien Kabeya a présenté l'Ecole de Théâtre de l'Université de Lubumbashi et le programme de sa mission et de ses prestations en Belgique. Dans les échanges, Fabien Kabeya a émis le vœux d'avoir quelques rencontres avec les troupes de théâtre à Bruxelles et dans d'autres villes. Etienne Loeckx va suggérer des rencontres avec, notamment, la bibliothèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le 2<sup>ème</sup> sujet est relatif à l'intérêt des Américains pour les archives minières belges avec une question de fond : « Pourquoi les millions d'archives belges de l'Africa Museum intéressent Bill Gates et les Américains » ? Georges van Goethem a essayé de répondre à la question à travers un exposé riche et pertinent sur les minerais stratégiques<sup>1</sup>. Il est revenu sur l'importance stratégique des ressources minières du Congo. Georges van Goethem a présenté une discussion approfondie sur l'importance de l'énergie et des minerais en Afrique, en soulignant que le secteur énergétique est le fondement de tous les objectifs de développement durable. Il a expliqué que le Congo possède des ressources minières exceptionnelles mais manque d'infrastructures énergétiques pour les exploiter

---

1. Voir document en annexe: "Comment les chaînes de valeur minières (en particulier en RDC) peuvent concilier les objectifs africains et européens"



efficacement, et a critiqué le projet Inga de grande envergure au profit de projets de petits barrages plus urgents. Georges van Goethem a également souligné la nécessité de développer une chaîne complète de valeur pour les minerais, de la prospection à la transformation, et a encouragé une collaboration plus étroite avec l'Union africaine et les initiatives scientifiques continentales.

Sur le même sujet, Maître Marcel YABILI, complétant Georges van Goethem, a présenté des témoignages concernant les archives minéralogiques du Musée de Tervuren. Lors des échanges, Georges qui connaît bien Lubumbashi, promet d'approfondir la collaboration entre Colt Metals et l'Université de Lubumbashi dans l'objectif d'évaluer le volet académique de l'accord sur les archives minières de Tervuren. Le Pr Narcisse Kalenga (Unilu) a promis de mettre Georges Van Goethem en contact avec les deux Professeurs de Polytechnique de l'Unilu, Jean-Marie Kanda et Arthur Kaniki.

Georges van Goethem a, en outre, expliqué que la numérisation des archives minières du Congo est en cours à l'Africa Museum de Tervuren, avec l'aide d'une subvention européenne de 2 millions d'euros, impliquant huit chercheurs dont des Congolais. Il a souligné l'importance de la collaboration académique entre les États, les communautés académiques et les services publics, tout en notant qu'il existe aujourd'hui une élite scientifique congolaise de premier plan capable de mener des recherches sur les minerais. Il a proposé d'organiser une collaboration future entre lui et les chercheurs congolais, notamment Jean Marie Kanda et Arthur Kaniki, pour approfondir les sujets de recherche sur les batteries et la valorisation des minerais du Haut-Katanga.

Le 3<sup>ème</sup> sujet a concerné les « 20 ans de la Constitution de la Troisième République de la RDC (2006-2026). Maître Yabili a expliqué l'évolution constitutionnelle depuis la Charte coloniale de 1908 jusqu'à la Constitution actuelle de 2006. Me Yabili a souligné que le principal défi de la Troisième République réside dans le refus des dirigeants congolais de se soumettre aux règles constitutionnelles, contrairement aux responsables politiques qui prêtent serment sur la Constitution en Belgique. Marc Georges a exprimé des préoccupations sur le fait que les responsables politiques congolais ne prêtent pas serment sur la Constitution, ce à quoi Maître Yabili a répondu en expliquant que l'essence du civisme et de l'esprit républicain est plus importante que la cérémonie de serment elle-même.

Le 4<sup>ème</sup> sujet a été présenté par Mme Bebia IKABU Mujinga sur « la formation initiale des 2500 nouveaux magistrats. Démarrée en novembre 2025, la formation s'est clôturée le 16 janvier 2026 à Lubumbashi, présidée par le procureur Général près la Cour Constitutionnelle, John-Prosper Moke, en présence du Gouverneur de Province du Haut-Katanga, Martin Kazembe et plusieurs autorités provinciales. Mme IKABU Mujingaa expliqué le processus de formation des magistrats dans le cadre du renforcement de l'état de droit au Congo. Elle a expliqué que 2 500 magistrats ont été formés en 2025, avec la majorité (2.163) choisissant Kinshasa comme site de formation parmi les quatre options proposées. La formation a duré trois mois au lieu des deux initialement prévus, et les nouveaux magistrats ont été nommés comme substituts du procureur de la République pour assumer leurs fonctions au niveau des parquets de grande instance et des tribunaux de paix. Elle a, par la suite, présenté le programme de formation des magistrats qui s'est déroulé en 2023 avec trois sites (Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu) et en 2026 avec deux sites (Kinshasa et Lubumbashi). La formation a couvert 31 modules, dont 17 à caractère judiciaire, et les nouveaux magistrats devront être déployés dans les territoires ayant besoin de leur présence. Les conditions de recrutement exigeaient la nationalité congolaise, un âge maximum de 40 ans et une formation en droit, avec un contrôle des diplômes effectué après le recrutement initial. Mme Bebia Ikabu Mujinga expliqué que



malgré les défis liés aux infrastructures et au financement, les magistrats acceptent d'aller où le besoin est le plus important, conformément à l'indépendance du pouvoir judiciaire constitutionnellement établie.

#### C. Revue documentaire de MdC

- Françoise Moehler a encouragé les participants à soumettre des articles sur les femmes remarquables de la RDC pour le prochain numéro de la revue.
- De son côté, Me Marcel Yabili a présenté son nouveau livre intitulé "Suppléer la Cour constitutionnelle", dans lequel il propose des solutions pour améliorer le fonctionnement de la Cour constitutionnelle de la RDC, notamment en numérotant les fauteuils des juges et en encourageant les juristes à prendre leurs responsabilités. Il a expliqué que le livre est disponible en lecture gratuite sur les 100 premières pages et que quatre des neuf juges constitutionnels l'ont déjà lu et lui ont exprimé leur gratitude.
- Thierry Claeys Bouuaert a suggéré d'envoyer aux participants les documents relatifs au Forum (Ordre du jour et annexes, compte rendu, ...) au moins 6 jours avant le prochain Forum : en l'occurrence, le 21 mars pour le prochain forum du 27 mars 2026)

Numéro du Forum et compte rendu soigneusement préparés avec l'aide de Narcisse Kalenga, Marc Georges, Thierry Claeys Bouuaert et Guy Dierckens.

++++

Heure du début : 10h15 / heure de la fin : 12h45 (heure de Bruxelles)



ORDRE DU JOUR  
FORUM.n°364 du.Vendredi.8.3.2026

1. Préliminaires
  - a. Compte-rendu du Forum n°363 du 30.01.2026 (Annexe 1)
  - b. Liste de présence (Annexe 2)
  - c. Tour d'écran : présentation des invités et des nouveaux participants
  
2. Sujets d'échange et communications
  - a. Pourquoi les millions d'archives belges de l'Africa Museum intéressent Bill Gates et les Américains (Georges Van Goethem) ?  
<https://www.rtf.be/article/tintin-au-pays-des-archives-pourquoi-les-millions-d-archives-belges-de-l-africa-museum-interessent-bill-gates-et-les-americaains-11678579>
  - b. Rencontres internationales du Théâtre universitaire, du 24 au 28 février 2026, à Liège (Fabien Kabeya) <https://turlg.be/2026/01/23/ritu43-festival-de-theatre/>
  - c. 20 ans de la Constitution de la RDC (Me Marcel Yabili)  
<https://www.congoquotidien.com/2026/02/19/constitution-rdc-20-ans-analyse-kamitatu/>
  - d. Formation initiale de 2500 nouveaux magistrats. Session de 2025. Session de Lubumbashi (Mme Ikabu Mujinga)  
<https://x.com/acprdcongo/status/2026318778091348138>
  
3. Revue MdC
  - a. MdC (Françoise Moehler)
  - b. « Suppléer la cour constitutionnelle de la RDC » (Me Marcel Yabili)  
<https://www.amazon.ie/Suppl%C3%A9er-Cour-Constitutionnelle-Marcel-YABILI/dp/238354101X>
  
4. Prochain numéro du Forum : vendredi 27.03.2026



Forum MdC Nr 364 du 27 février 2026  
Liste des présences

1. Chalon Henri
2. Claey's Bouuaert Thierry – Président de Mémoires du Congo
3. Depreter Daniel
4. Dierckens Guy
5. Georges Marc – Dr
6. **Ikabu Bebia\*** – Procureur général près la cour d'appel de Lubumbashi
7. **Kabeya Fabien\*** – Professeur UNILU
8. Kalenga Narcisse – Professeur UNILU
9. Kaputu Ulombe Félix – Professeur
10. Kenge Opola wa Kalonda Philippe
11. Loeckx Etienne
12. Lubaba Anitha
13. Mabanza Gaël
14. Mandjwandju Mabele Odon
15. Matanda Albert
16. Mbelu Sylvie
17. Mbuyi Evodie
18. Moehler Françoise
19. Mutonji Arnaud
20. Nsekela Patricia
21. Nshimbu Sébastien
22. Ntshila Kabeya Abigaïl
23. Sulu Christian
24. Tshibala Patrick
25. **Van Goethem Georges\*** – Ingénieur civil
26. Ver Boven Jos
27. Watteyne Nadine
28. Weber Michel
29. **Yabili Marcel\*** – Avocat